au sommaire...

Dans la Serre : Authume, Brevans, Menotey, Moissey … et ailleurs 2
Chevigny, un verger de sauvegarde 3
Le miscanthus, une vivace multifonction 4
Cie la Carotte, toute une histoire ! 5
Lire, jouer écouter 6
L'atelier l'Écorce Bleue 7
Mutigney, restauration réussie 8
L'architecture funéraire au temps de la Renaissance... 9
Incitatif : moins je produis de déchets, moins je paie ... 10
Inventaire participatif, la fritillaire pintade 11
Nord Jura, terre d'accueil 12
Où acheter bio et local ? 13
Faucheurs volontaires, le procès des OGM cachés ... 14
Brèves 15
Agenda du massif de la Serre 16

SERRE VIVANTE

Journal d'information semestriel du Massif de la Serre

PRINTEMPS 2018 n°45

ISSBN 2112-8073

édito

Pascal Blain, président

Trop de viande à la cantine !

Saviez-vous que dans les cantines scolaires, entre deux et six fois trop de protéines sont servies aux enfants au regard des recommandations nutritionnelles de l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation (ANSES) ? Nos jeunes mangent de la viande ou du poisson chaque jour, ou presque ... Aujourd'hui, 75 % des terres agricoles dans le monde servent à élever du bétail – c'est-à-dire à nourrir des bêtes qui serviront, ensuite, à nous nourrir. Ce mode d'alimentation carnivore, réservé à une poignée de privilégiés, exerce une pression telle sur la planète qu'il déstabilise les écosystèmes. Destruction de la biodiversité et déforestation, émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques, pollution des cours d'eau … Mais aussi mainmise des multinationales au détriment des petits agriculteurs, et souvent cruauté animale et impacts néfastes sur la santé humaine… Notre consommation sans frein de viande et de produits issus de l'élevage industriel a des effets nocifs à bien des égards... Chez l'enfant, la surconsommation de protéines animales est associée à des risques de surpoids et d'obésité. L'Organisation Mondiale de la Santé a classé les charcuteries comme cancérigènes et de forts soupçons pèsent sur la viande rouge. Cependant, extrêmement peu d'écoles proposent des menus végétariens aux élèves aujourd'hui alors qu'il est essentiel d'éduquer les enfants à une alimentation saine et écoresponsable. Les protéines végétales sont un excellent moyen de diversifier son alimentation car elles sont riches en fibres, en vitamines ou en minéraux. Il est également primordial de voir plus de bio proposé dans les cantines. Il est temps de privilégier la qualité des produits sur la quantité, reprendre le contrôle de nos assiettes ! ■

> "Les protéines végétales sont un excellent moyen de diversifier son alimentation"

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC SERRE VIVANTE

La rivière héberge une multitude d'êtres vivants : larves et adultes d'insectes, vers, mollusques et crustacés ...

En compagnie de Denis Roussel, hydrobiologiste, nous pourrons nous essayer à les capturer à l'aide de petites épuisettes. Avant de les rendre à leur milieu naturel, nous les aurons identifiés. Nous pourrons voir comment ils sont utilisés comme bio-indicateurs et comment ils se révèlent utiles pour apprécier l'état de santé du cours d'eau où ils vivent. Quelques spécimens seront amenés par notre animateur pour compléter nos captures et apprécier la diversité des espèces rencontrées.

Rendez-vous place du Presot à Lavans-les-Dole à 14 heures.
Une sortie ouverte à tous, gratuite.

Dans les écuries du château de Montmirey la ville ...

Le mouton est encore bien présent dans notre région, des savoir-faire sont encore vivants à travers un artisanat ou un plaisir local. Nous attendons la présence d'éleveurs qui nous présenteront différentes races de moutons, un(e) berger(e), des tondeurs/tondeuses, des artisans fileurs, une feutrière, teinturièr(e)s, tapissier(e)s, tricoteu(r)euses ...

Visite ouverte à tous, gratuite. ***Renseignements : 06 25 68 13 09***

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE
fnath.org

Randonnée solidaire le 8 mai

La FNATH, association de défense des personnes accidentées de la vie et handicapées, organise une grande randonnée ouverte à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite et aux enfants.

L'occasion de réunir valides et non-valides dans une ambiance conviviale et bon-enfant. Deux parcours au choix : 7 km pour les plus sportifs au départ d'Audelange, et 1,5 km sur la véloroute, accessible aux fauteuils roulants, poussettes, tricycles, trottinettes, au départ de Rochefort-sur-Nenon. Les deux parcours se rejoindront afin que tous fassent retour ensemble. Une petite restauration est prévue le midi au lavoir d'Audelange, ainsi que des animations l'après-midi : expo, producteurs locaux, dégustations de produits du terroir… ■

Contact : fnath.caron@gmail.com ou 06 62 06 59 11

Une vingtaine de scooters et de vélos à assistance électrique peuvent être loués à la journée, la semaine ou au mois, sur prescription de l'employeur, du responsable de stage ou d'un travailleur social.

Ne jetez plus vos vieux vélos !

Trop petits pour les enfants ou en mauvais état, des vélos trainent dans votre garage en attendant d'être portés à la déchetterie. Ne les jetez pas !

Offrez les à l'association La Roue de Secours 39 qui pourra les réparer avant de les mettre à disposition de personnes qui en ont besoin pour leur mobilité professionnelle. Vous avez trouvé un emploi, un stage, une formation ? Vous n'avez pas de véhicule ? Roue de Secours 39 propose également des deux-roues à la location, afin de faciliter la mobilité et l'insertion socioprofessionnelle des personnes en recherche d'emploi. ■

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 80, avenue Eisenhower à DOLE

Tel : 03.84.70.59.47 rouedesecours39@yahoo.fr

Festival de caves

Ellis Island

De Georges Perec
Mise en scène de Gilles Bouillon / Avec Camille Roy
Adaptation Bernard Pico
Scénographie de Nathalie Holt
Lumières : Nicolas Guellier
en coproduction avec la Cie Gilles Bouillon (Tours)

festivaldecaves.fr

Le festival de caves à Menotey

Il revient cette année à Menotey, le 22 juin, avec le spectacle "Ellis Island", d'après Georges Perec.

C'est une œuvre magnifique ; réflexion sur l'exil avec sa part d'errance mais aussi d'espoir. Nous connaissons la passion dévorante du metteur en scène, Gilles Bouillon, pour la précision de la langue qu'il sculpte avec vitalité ; Camille Roy se prête au jeu, à l'exercice du plateau. Cette force poétique souligne la dimension universelle du récit dont la vérité éclaire les drames et les catastrophes dont sont victimes aujourd'hui les migrants aux portes de l'Europe, à Calais… Bouillon et Perec ont ceci de commun qu'ils manipulent, tous deux, philosophie, humour, poésie, jeux de mots… Commence ici, dans la cave, une histoire de l'humain. ■

+> Réservation indispensable. 03 63 35 71 04

Moissey, écocitoyenneté

Les écoliers récupèrent des déchets d'équipements électriques et électroniques

Catherine Moine, ambassadrice prévention au Sictom de la zone de Dole, est intervenue jeudi 15 mars dans la classe de CE1/CE2 de Marie-Line Gillot et dans celle de CM1/CM2 d'Olivier Payen, pour former les plus jeunes aux gestes écocitoyens. Objectif : aider les élèves à identifier les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) car ils peuvent contenir des substances dangereuses. En amont, une collecte organisée dans les familles a permis de collecter 33 kg d'équipements électriques et électroniques : claviers d'ordinateurs, téléphones portables, écrans de téléviseurs et d'ordinateurs, jeux et jouets électroniques, etc. ■

Troc de graines à la médiathèque...

Jardiniers d'un jour ou de toujours, voici l'arrivée de grainothèques dans les médiathèques du GrandDole. Sélectionner, semer, récolter et avant tout... partager.

Après Chaussin, ce système est désormais en place à Tavaux, à l'Hôtel-Dieu, à la médiathèque Albert Camus des Mesnils Pasteur et à la bibliothèque du centre social l'Escale au Poiset. Les usagers déposent des semences de plantes potagères ou de fleurs et peuvent en retour prendre celles qu'ils désirent. Ce type de service atypique devrait contribuer à faire évoluer l'image des bibliothèques et à attirer un nouveau public. C'est surtout un moyen d'échanger et de jouer sur la solidarité. Les jardiniers trouvent également sur place des livres appropriés. L'association www.grainesdetroc.fr, les serres de St Ylie ou encore la société d'horticulture du Jura ont fourni des conseils et les premiers sachets de graines. Espérons que ce dispositif de partage et de gratuité pourra s'inscrire dans la durée, en se calant sur le calendrier des jardins. ■

+> http://mediatheque.grand-dole.fr
rubrique Mes Services/Grainothèque

photo © Alain Bussière

Brevans, un arbre planté pour le désarmement nucléaire

Cette action symbolique initiée par le mouvement pour une alternative non violente, avec l'aval de la municipalité est la sixième du genre localement.

L'Association pour le désarmement nucléaire, présidée par Lulu Converset, le maire de la commune, Gérard Fumey, accompagné de ses adjoints, et une cinquantaine de personnes ont inauguré le 2 février un ginkgo biloba, planté à l'arrière des haras, face au lavoir. Lors de son discours, le maire a regretté que les enfants des écoles n'aient pu participer à cette manifestation pacifiste. Une feuille de ginkgo biloba a été remise symboliquement à chacun à la fin de la cérémonie. ■

Authume, conseil municipal des jeunes

Mémorable soirée ce vendredi 2 février, avec la présentation à la municipalité du projet de terrain « polysport ».

C'est en des termes dignes de professionnels, que nos jeunes édiles ont démontré à leurs aînés l'intérêt d'aménager de nouvelles structures sportives. Rien n'aura été laissé au hasard : que ce soit l'implantation en cœur de village, proche de la salle des fêtes et du nouveau lotissement, comme les activités susceptibles d'y être pratiquées ainsi que les équipements y afférents. Trois groupes de travail avaient été constitués : le premier chargé d'élaborer un argumentaire convaincant, le deuxième pour mener l'enquête auprès des jeunes du village et recueillir les souhaits, enfin le troisième ayant en charge les aspects techniques de l'opération. Une piste en matériau anti-dérapant, facile d'entretien, entourera un terrain central susceptible d'accueillir toutes sortes d'activités sportives. Écologie, sécurité, accès aux personnes à mobilité réduite, économies budgétaires et maintenance des installations ont été les maîtres mots des promoteurs du projet. Autre préoccupation : l'emploi ! En effet, la société Transalp chargée de réaliser ces nouvelles installations avant l'été, comme l'a validé le conseil municipal, recrutera localement deux jeunes. L'inauguration du terrain « polysport » devrait être l'occasion d'une journée multisport. (Philippe Pelletier) ■

Fin du permis de Lons-le-Saunier

Désormais, les pétroliers n'ont plus le droit de venir faire des trous dans nos forêts, nos champs, nos jardins !

La compagnie britannique European Gas Limited, devenue la Française de l'Énergie, s'était vue accorder le 2 juillet 2007 un permis exclusif de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux valable pour 5 ans (renouvelables deux fois) sur un périmètre de 3795 km² incluant des communes de l'Ain, du Doubs, du Jura et de Saône et Loire. L'administration vient de rejeter la demande de prolongation introduite par la Française de l'Énergie. Notre karst et notre eau ne sont plus sous la menace de pollutions aux hydrocarbures ou aux produits chimiques de forage. Merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour nous protéger de dégradations irréversibles de l'environnement. ■

GoToo Dole, un programme qui récompense vos déplacements doux

Le réseau de Transport du Grand Dole élargi son offre en proposant un nouveau service de covoiturage et en récompensant les usagers de transports doux

gotoo-covoit.reseau-tgd.fr est un portail qui permet de mettre en relation les automobilistes au niveau local. Des petites communautés entre Communes et grandes entreprises sont en train de voir le jour. Et à chaque trajet réalisé, des points sont gagnés ! Vous pouvez également y déclarer vos trajets quotidiens en vélo ou à pied pour cumuler des points. Dépensez vos points en ligne : plus de 200 enseignes nationales où obtenir des remises mais aussi des places de spectacle à La Commanderie et de plus en plus de cadeaux chez les commerçants locaux. N'attendez plus, inscrivez-vous gratuitement ! ■

Chevigny

Les vergers traditionnels ont fortement régressé depuis une cinquantaine d'années en France. Les vieux arbres disparaissent, les modes de culture changent, leurs fonctions traditionnelles se perdent. Le patrimoine fruitier local disparaît donc peu à peu ...

Un verger de sauvegarde

Les vergers sont un patrimoine biologique et culturel. Ils sont aussi des habitats favorables à de nombreuses espèces animales dont les insectes pollinisateurs. La Bourgogne Franche-Comté n'échappe pas à cette évolution, la disparition de certaines variétés fruitières emblématiques entraîne une perte de patrimoine génétique irréversible. «Musées vivants de plein air», les vergers de sauvegarde assurent la pérennité des variétés fruitières locales, permettent leur étude, leur description et leur propagation. Ils représentent ainsi de véritables réserves génétiques de la flore fruitière régionale de Bourgogne Franche-Comté.

Chevigny s'engage

Fin 2016, la commune de Chevigny décide de participer à l'appel à projets, proposé par la Conseil Régional Bourgogne Franche Comté afin de créer un verger de sauvegarde de variétés anciennes en remplacement d'une partie de l'ancien parc. La commission « verger », mise en place afin de faire des propositions au Conseil municipal, sollicite l'aide de l'association locale des Croqueurs de Pommes, notamment pour le choix des 27 arbres fruitiers. La distance entre les arbres fruitiers, entre les arbres fruitiers et les haies est de 7 mètres. Le verger est entouré de haies, deux entrées sont prévues. La commune se charge de planter une deuxième rangée de haies en quinconce autour du verger. Une rangée de 27 petits fruitiers est également prévue : 9 cassissiers (Royal de Naples, Noir de Bourgogne, Géant de Boskoop), 9 groseilliers (Gloire des Sablons, Versaillaise blanche et rouge) et 9 groseilliers à maquereaux (Crispa rouge et blanche). Au moins deux variétés différentes par type de petits fruits ont été associées afin de favoriser la pollinisation.

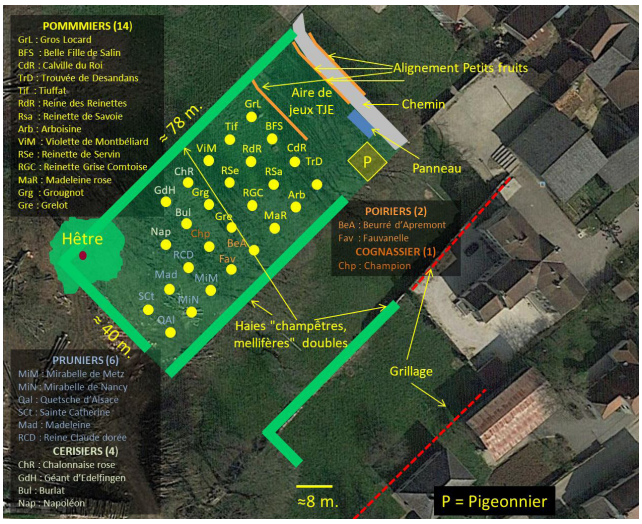

graphique seront élaborés par la société Pic Bois de Bregnier Cordon dans l'Ain. Le projet a été financé à 60% par la Région Bourgogne Franche- Comté, le reste pour moitié par la commune et par le Grand Dole.

L'importance des haies

Les haies sont des milieux et des corridors de déplacement essentiels pour de nombreuses espèces de faune et de flore. Elles sont un atout pour la production dans tous types de systèmes agricoles. La haie rend de multiples services en améliorant la gestion de l'eau, en stockant du carbone et en produisant un paysage riche et propice à une multitude d'usages. 350 arbres entourent le verger pour constituer des doubles haies champêtres et mellifères avec les variétés suivantes : des érables champêtres, des cornouillers mâles, des cornouillers sanguins, des sureaux à grappe, des bourdaines, des prunelliers, des néfliers, des poiriers sauvages, des sorbiers des oiseaux, des viornes, des viornes aubier, des fusains d'Europe, des cerisiers à grappe, des troènes commun, des chèvrefeuilles, des tilleuls et des charmilles. Les haies dans un verger jouent de multiples rôles. Elles offrent des niches écologiques pour de nombreuses espèces, servent de réservoirs à divers auxiliaires - ennemis naturels des ravageurs -, ont une action de protection contre le vent et un rôle mellifère : source d'alimentation et site de nidification pour les pollinisateurs. ■

■ Laurent Champion, *Chevigny*

pommier Gros Locard : ***Fruit moyen à gros. Peau mince, lisse, tantôt vert jaunâtre unicolore, tantôt jaune pâle à l'ombre, plus foncée et parfois légèrement rosée à rouge à l'insolation. Chair blanche ou blanc verdâtre, très juteuse, acidulée, sucrée, peu parfumée.***

des variétés régionales

Les fruitiers ont été choisis avec l'aide des Croqueurs de pommes « Jura, Dole et Serre ».

- *14 pommiers : Belles Filles De Salins, Reine des Reinettes, Arboisine, Calville du Roi, Gros Locard, Grougnot, Madeleine Rose, Reinette de Savoie, Reinette de Servin, Reinette grise Comtoise, Tiuffat, Violette de Montbéliard, Trouvée de Désandans, Grelot,*
- *2 poiriers : Beurré d'Apremont, Fauvanelle*
- *4 cerisiers : Géant d''Hedelfingen, Burlat, Chalonnaise, Napoléon*
- *6 pruniers : Quetsche d'Alsace, Reine Claude Dorée, Mirabelle de Nancy, Mirabelle de Metz, Sainte Catherine, Madeleine*
- *1 cognassier : Champion*

Plantation en décembre 2017

La municipalité a décidé de faire appel à la pépinière de Framont en Haute-Saône pour l'ensemble des arbres fruitiers, les petits fruitiers, les haies. Celle-ci propose en effet de nombreuses variétés locales anciennes. La plantation est assurée par la Ferme du Creux Vincent de Foucherans, le paillage de Miscanthus est fourni par M. Pelot de Brans. Enfin, une table de lecture sera implantée face au verger. Le pupitre et la conception

Brans, autre culture

Le miscanthus, une vivace multifonction

crédit photo © Jean-Baptiste Pelot

■ Laurent Champion, *Chevigny*

Aussi appelée Herbe à Eléphant, cette herbacée vivace appartient à la famille des Poacées. Graminées originaire d'Afrique et d'Asie du sud, c'est une plante robuste sujette ni aux maladies, ni aux attaques de rongeurs ou autres ravageurs.

D'allure proche de la canne à sucre, le miscanthus assure sa pérennité grâce à ses rhizomes, organes de réserve souterrains à partir desquels des bourgeons se forment et se développent en tiges (ou cannes) tous les ans.

Récolte au début du printemps

Le miscanthus pousse dès mai jusqu'aux premières gelées pour atteindre jusqu'à 4 m de hauteur. Il fleurit de temps en temps au mois d'octobre en épis soyeux de couleur mauve. Son feuillage élégant passe de la couleur verte en été, au jaune, orange, rouge ou chocolat en automne selon le cultivar. Durant l'hiver, il sèche naturellement au vent et perd son feuillage. Celui-ci constituera un mulch épais, protecteur et nourrissant pour les futures pousses. Au début du printemps, lorsque les cannes sont suffisamment sèches, c'est le bon moment pour récolter.

Favorable à la biodiversité

Le miscanthus est un bon couvert faunistique permettant le refuge et la nidification pour les oiseaux et petits animaux. C'est également une lisière favorable à la faune qui permet notamment la circulation des insectes polyphages.

Du miscanthus au jardin ?

Si vous souhaitez en planter dans votre jardin, il faudra tout d'abord bien choisir la variété - il en existe plus de 35 ! - en fonction de la surface disponible pour l'accueillir et de l'utilisation souhaitée. L'emplacement doit aussi être mûrement réfléchi car une fois bien installé, le miscanthus est parfois difficile à déloger ... ■

Un producteur à Brans

Jean-Baptiste Pelot a planté du *miscanthus giganteus* en mai 2010 sur 2,5 hectares de terrain propre. La plantation des racines est coûteuse au départ car elle nécessite beaucoup de main d'œuvre. Le miscanthus ne demande aucun engrais, ni pesticide durant ses 20 années de production. La récolte a lieu une fois par an en mars-avril lorsque son taux d'humidité est inférieur à 15 %. La première récolte date de 2012. Le rendement est de 8 à 15 t/ha selon les années.

Tous les ans, Jean-Baptiste fait appel à une entreprise pour la récolte : une ensileuse coupe la canne à 30 cm du sol et la transforme en copeaux. Il intervient ensuite pour enlever la poussière, et compresser les copeaux de miscanthus en ballot d'une vingtaine de kg. Jean-Baptiste participe à des foires locales pour faire connaître le produit. Il fait de la vente directe, essentiellement auprès de particuliers mais aussi des communes et des jardineries. Il a deux débouchés principaux : le paillage horticole et la litière animale. Le miscanthus convient très bien pour le jardin, potager, haie, jardinière. Comme tout paillage, il limite le désherbage, les arrosages, protège du gel et des grandes chaleurs et valorise enfin les massifs

de fleurs grâce à sa couleur claire. Jean-Baptiste propose également son miscanthus comme litière animale : cheval, bovin, poule, lapin…. Le cœur spongieux de la tige confère au miscanthus un grand pouvoir absorbant.

De nombreux atouts

Son faible taux d'humidité permet au miscanthus d'être utilisé comme combustible sans avoir besoin d'une période de séchage. Il peut aussi être utilisé comme isolant en écoconstruction. Enfin, une des espèces, le *miscanthus giganteus x*, est devenu attractif pour l'agro-industrie : on peut produire des fibres pour la fabrication de papier, panneaux de particule, matériaux d'emballage, pots biodégradables et même pour remplacer le PVC (stylo bille, volant de voiture, enjoliveur …) Voilà une plante qui semble avoir un bel avenir ! ■

Contact : Jean-Baptiste Pelot
06 46 89 54 73 miscanthus39@sfr.fr

Entre Culture et agriCulture

La Carotte

TOUTE UNE HISTOIRE !

Depuis 18 ans la Compagnie la Carotte n'a plus à faire ses preuves, son projet de théâtre et de culture pour tous en milieu rural est solidement ancré et a pris de multiples formes ...

La Carotte est née en 2000 du souhait de jeunes artistes de créer une compagnie de spectacle vivant. C'est sur le territoire de Jura Nord qu'elle pose ses bagages. Ses créations sont jouées autant en Franche-Comté que dans toute la France. Elle crée des spectacles tout terrain qu'elle peut jouer partout. Son but : aller à la rencontre du spectateur, de l'humain et créer du lien.

La Carotte prend racine

En 2003 le premier festival de la Source à Dampierre est initié : événement artistique et festif où différentes troupes, groupes de musique et compagnies professionnelles et amateurs sont invités à venir jouer. La Carotte c'est donc aussi un festival tous les deux ans. Les adeptes ou public d'un jour attendent cet événement qui s'implante rapidement à Gendrey pour bénéficier d'un emplacement privilégié sur le territoire. Les thèmes toujours plus originaux les uns que les autres profitent de l'esprit créatif des salariés et bénévoles.

Des créations qui s'inscrivent dans l'histoire locale

Dès 2005, sont programmés une fois par mois des spectacles avec « *Coup de projecteur* », d'abord à Courtefontaine, Dampierre et Salans puis à Orchamps. Peu à peu les spectacles s'inscrivent dans l'histoire locale. En 2017, suite à un contrat d'éducation artistique et culturel entre la DRAC de Franche-Comté, la communauté de communes Jura-Nord et le Lycée agricole de Dannemarie sur Crête, La Carotte est missionnée pour créer un spectacle sur le thème de l'ancienne voie ferrée reliant Ougney à Fraisans. L'idée est alors de faire plus qu'un spectacle : relier toutes les actions que mènent la Carotte sur le territoire (école de théâtre, spectacles, festival …). Le public, habitants de Jura Nord, est invité à suivre une histoire : « *LIGNEs, du nord au Sud, de toi à moi* ». Des évènements tout au long de l'année 2016 sont proposés avec notamment un partenariat avec les Forges de Fraisans et les communes de Taxenne, Ougney, Ranchot, Orchamps et Gendrey. Tous remportent un vif succès. C'est dans le cadre de la Fête de la Source 2017 que le thème trouve son aboutissement.

Des perspectives prometteuses

Les sept comédiens et comédiennes salariés intermittents de la compagnie profitent de cet élan pour imaginer un nouveau projet de territoire qui s'étirera sur 3 ans. Le choix est fait de travailler sur un thème précis. L'agriculture sera désormais au centre des créations. Le projet prévoit d'aller à la rencontre du public, des acteurs du tissu local, agriculteurs, producteurs et maraîchers. La première création d'une fiction à partir de la parole des acteurs du paysage agricole jurassien « *ADVENTICE - nos mauvaises herbes* » a été jouée à Montagney en décembre 2017 en partenariat avec l'AMAP « *Les paniers de La Patate* » et le collectif des agriculteurs.

Un nouveau projet de territoire

La Carotte repart vers une nouvelle aventure culturelle autour du thème de l'agriculture, du monde paysan et de la ruralité. Le mot d'ordre sera plus que jamais la rencontre entre la Culture et l'AgriCulture, ou comment tisser des liens entre les habitants de Jura Nord. La mise en place de manifestations au sein même des exploitations agricoles va de soi, la première a eu lieu le 29 avril 2018 à Rouffange. Après les premières des différents spectacles, après les stages à Saligney et la restitution de « *Bibliothèques Humaines* » à Petit Mercey en mars, La Carotte poursuivra jusqu'en 2020 ces rencontres artistiques et conviviales en lien avec la terre, l'agriculture, avec le monde paysan, la ruralité. ■

■ Claire Chantefoin, *Sermange*

Par son implication territoriale, sa diversité, sa créativité et son engagement, la compagnie La Carotte continue à développer les partenariats et à fédérer de nouveaux publics. Elle est soutenue par la communauté de communes Jura Nord, le Conseil Régional BFC, le Conseil Départemental du Jura et Jeunesse et Sport.

En savoir +>

http://lacarotte.org

✆ 03 84 81 36 77

Sous les pavés, la ferme

En 2168, un duo burlesque de guides « temporistiques » nous invite à un voyage dans un temps agricole désormais disparu. Les spectateurs pénétrent dans une machine qui les propulse en 2018 dans une authentique ferme du passé. Et la visite démarre ; nous y découvrons ce qu'était alors une vache, comment on y produisait du lait… Une pause-goûter, avec spray d'arômes et pilules alimentaires, permet de découvrir un échantillon des saveurs de l'époque. Et la visite suit son cours … Soudain les fantômes du passé ressurgissent et nous assistons au quotidien d'une famille de paysans qui se bat contre l'industrialisation et l'exploitation des terres par le grand capital. Sous nos yeux, un soulèvement d'agriculteurs rebelles va éclater. Et peut-être changer le cours de l'Histoire ? ■

« terre ferme », projet culturel de territoire

✔ ***26 & 27 mai Gala de l'école de théâtre*** *à la salle des fêtes de Dampierre. Avec* Le Grand Méchant Renard *(groupe 5-12 ans),* l'Eléphant *(groupe 6-11 ans),* Rendez-vous en Terre Agricole *(groupe Collégiens),* Aggro TV *(groupe Lycéens),* Peep Show dans les Alpes *(Groupe jeunes & adultes)*

✔ *dimanche* ***10 juin à 15 h, Visite de ferme décalée et théâtralisée*** *à Taxenne*

✔ *samedi* ***7 juillet, Festin de la Source*** *au parc intercommunal de Gendrey. Avec* Peep Show dans les Alpes, *un grand méchoui organisé par les maraichers et producteurs du territoire, un bal Klezmer – Groupe KALARASH, la ferme ludique « Forever Love », des extraits de la «* Bibliothèque Humaine »

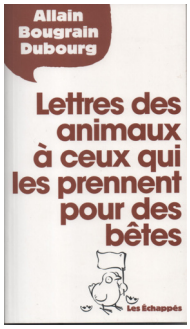

Lettres des animaux à ceux qui les prennent pour des bêtes

De nombreuses voix se sont déjà élevées pour défendre la cause animalière, mais rarement les animaux avaient pris la parole.

Sous la plume d'Allain Bougrain Dubourg, figure emblématique de la défense animalière, les animaux prennent la parole pour raconter les souffrances qu'ils endurent pour satisfaire le bon plaisir de l'Homme. Il fallait que le cochon raconte son périple jusqu'à notre assiette s'il n'est pas victime de la « cloison thérapie » : jeté contre un mur à sa naissance car jugé trop faible, que la tortue explique à ceux qui balancent des sacs en plastique dans la mer ce que c'est d'agoniser d'une occlusion intestinale, que le lévrier dise à son maître qu'il ne veut pas mourir par strangulation le jour où il aura perdu une chasse et son maître du prestige…Ils sont ainsi 16 à s'exprimer à tour de rôle. La liste est longue. Mais s'il regarde la vérité en face, Alain Bougrain Dubourg ne veut pas pour autant nous faire pleurnicher. Au contraire, il cherche l'espoir, aussi maigre soit-il, partout où il y en a et, ce faisant, nous propose des solutions accessibles à tout un chacun. Dans ce plaidoyer hors norme, Alain Bougrain Dubourg nous invite à considérer les animaux, nos voisins de planète, avec respect. ■

Aux éditions Les Echappés - 01/2018

Otoktonia, jeu de société coopératif

Les joueurs tentent, ensemble, de sauver la Terre et ses habitants face à de nombreuses menaces telles que la destruction des forêts, le changement climatique, l'agriculture intensive…

Ils partent à la rencontre de peuples autochtones (les Munduruku du Brésil, les Mentawai d'Indonésie, les Pygmées d'Afrique centrale…) et font équipe avec eux pour déjouer les menaces, notamment grâce à leurs savoirs traditionnels. Ce jeu ludique et immersif s'adresse aux adultes comme aux enfants à partir de 9 ans. Construit avec l'aide d'experts et d'organisations autochtones afin de susciter une curiosité pour les enjeux liés à ces peuples, le jeu place les participants dans une démarche d'ouverture vers l'autre, de découverte et de respect. Vendu au prix de 42€, tous les bénéfices servent à financer les actions de défense des droits humains et des biens communs du vivant. Otoktonia est né de la collaboration de la Fondation France Libertés, de l'association Les petits citoyens et de la Fédération Léo Lagrange. ■

+> http://www.otoktonia.org/

Découvrir la laïcité : l'arbre à défis

Qu'est-ce que l'athéisme ? C'est quoi une synagogue ? Pourquoi le ramadan ?

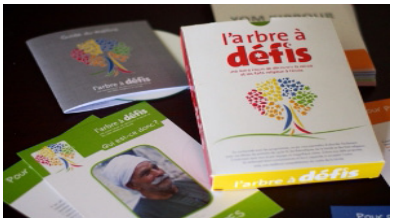

Ce jeu ludo-éducatif permet d'aborder les faits religieux à partir de questions du quotidien de l'enfant, tout en incluant tant le cadre laïque que les préjugés et stéréotypes. En conformité avec les programmes officiels de primaire (cycle 3), il s'adresse aux enseignants d'élèves de 8 à 12 ans. Plus largement, ce jeu peut intéresser les éducateurs, notamment les parents, les animateurs, les intervenants en structures éducatives particulières, les chefs scouts… Il a gagné le prix de l'Initiative laïque de la MGEN, MAIF et CASDEN. ■

70 cartes, livret et CD-ROM guide du maître - 30,00€
+> http://www.enquete.asso.fr/larbre-a-defis/

La Vie secrète des arbres

Dans ce livre plein de grâce, acclamé dans le monde entier, le forestier Peter Wohlleben nous apprend comment s'organise la société des arbres.

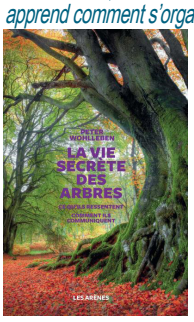

Les forêts ressemblent à des communautés humaines. Les parents vivent avec leurs enfants, et les aident à grandir. Les arbres répondent avec ingéniosité aux dangers. Leur système radiculaire, semblable à un réseau internet végétal, leur permet de partager des nutriments avec les arbres malades mais aussi de communiquer entre eux. Et leurs racines peuvent perdurer plus de dix mille ans… Prodigieux conteur, Wohlleben s'appuie sur les dernières connaissances scientifiques et multiplie les anecdotes fascinantes pour nous faire partager sa passion des arbres. Une fois que vous aurez découvert les secrets de ces géants terrestres, par bien des côtés plus résistants et plus inventifs que les humains, votre promenade dans les bois ne sera plus jamais la même. Peter Wohlleben a passé plus de vingt ans comme forestier en Allemagne. Il dirige maintenant une forêt écologique. Son livre a été numéro un des ventes en Allemagne avec plus de 650 000 exemplaires vendus et est devenu un étonnant best-seller aux États-Unis. Il est traduit en 32 langues. ■

260 pages - Les Arènes (1 mars 2017) - 20,90€

Un nouveau média est né : Juradio

Casques vissés sur les oreilles, micros allumés, six enfants volontaires de 8 à 11 ans de l'accueil de loisirs de Dampierre viennent de lancer leur web-radio.

Nouveau mode de transmission des informations aux parents, ce projet est initié par Laurent Lahaxe et Emilie Rolland de l'ALSH. Le Centre de formation pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) de Besançon a assuré la formation au démarrage et la station de radio RCF accueilli les journalistes en herbe. Première participation à l'émission OxyJeunes le 15 mars avec une suite jusqu'à fin juin. Les podcasts sont sur la plateforme audioblog. Le futur challenge sera d'enregistrer seuls une émission par mois avec le matériel acheté. Une approche pédagogique qui développe la confiance en soi, l'aisance à l'oral, à l'écrit, et aussi l'ouverture sur le monde, l'actualité et la technique. ■

En savoir +>
http://audioblog.arteradio.com/blog/3048197/juradio/

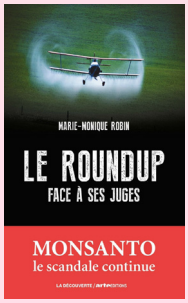

à lire et à faire connaître pour le bien-être et la santé de tous

LE ROUNDUP FACE A SES JUGES

Le glyphosate, principe actif du Roundup ("rafle" en anglais !), produit phare du géant américain de la biochimie Monsanto, a été reconnu « cancérogène probable » pour l'homme en 2015. En octobre 2016, s'est tenu à La Haye le procès du puissant herbicide, ouvrant la voie juridique vers une reconnaissance du crime d'« écocide ».

Dans ce livre choc, Marie-Monique Robin, journaliste et réalisatrice engagée, retrace le déroulement du procès et donne à comprendre les ressorts de l'un des plus grands scandales sanitaires et environnementaux de l'histoire moderne. C'est le procès d'un herbicide né en 1974. Episode après épisode, l'enquête témoigne de la nuisance de ce produit omniprésent, dans l'eau, l'air, les sols et nos aliments ... Entre Argentine, Sri Lanka, USA et France cet ouvrage confirme que le Roundup est un poison dangereux qui rend malades ou tue les sols, les plantes, les animaux et les humains. Les scientifiques n'ont plus à en faire la preuve et pourtant ils ne sont pas écoutés. Monsanto nie et dénigre le travail des différentes commissions qui se sont penchées sur ce danger, ce génocide silencieux, cet « écocide » comme le nomme l'auteure. Ce livre atteste une fois de plus de la nécessité d'une mobilisation de la société civile pour faire reconnaître des évidences. Comment peut-on encore repousser, en France, l'interdiction du Glyphosate pour les agriculteurs ? Seraient-ils les seuls épargnés ? ■

ed. la Découverte/Arte édition, 2017 - 18 €

crédit photo ©Béatrice L-Olive

Falletans : Peintures, Patines & Finitions Naturelles

Atelier ÉCORCE BLEUE

Une pince dans les cheveux, un tablier taché de pigments, de peinture et de cire, autour du cou, ses mains prolongées d'outils et de pinceaux… Béatrice L-OLIVE décape, restaure, décore, colore, peint, cire, lustre au naturel, les objets, les meubles, les murs, les façades ...

Elle redonne vie et envie aux meubles et objets qu'on lui confie ou à ses propres créations … inspirée par l'objet qui lui souffle la couleur de son âme. Parfois elle a la chance de raconter une nouvelle histoire pour accompagner un nouveau-né qui pourra coller son nez au meuble ciré - cire naturelle fabriquée avec de la cire d'abeille et de l'essence d'agrumes - sans s'enrhumer ! D'autres fois c'est une envie de faire peau neuve, que lui raconte une amie qui ne veut se séparer de ses meubles et préfère qu'on les embellisse au naturel … et l'étincelle de la création s'allume. Sa vraie nature c'est d'écouter l'histoire de chaque écorce avant de l'embellir, la restaurer, la chouchouter et la rendre à son propriétaire futur ou actuel !

La vie réserve bien des surprises

Après un doctorat de psychosociologie, c'est la peinture décorative naturelle et traditionnelle qui s'est imposée : une furieuse envie de faire du beau, du naturel, avec l'apprentissage des gestes d'antan, ceux du travail bien fait qui protègent, respectent et embellissent durablement (cire, huile dure, blanc d'œuf…). Avec une formation de peintre-décoratrice en techniques naturelles et traditionnelles, elle décape au naturel pour respecter l'objet, ne pas le blesser. Elle réfléchit à l'harmonie des teintes, des effets, des patines en écoutant l'âme du meuble, de la maison.

Retour aux traditions

Béatrice redonne vie aux plus usés avec des techniques ancestrales, des savoirs populaires et respectueux de l'environnement : colle de peau de lapin, milkpaint et chaux, toile de Tarlatane, sciure... Ces mêmes techniques qui servaient autant à décorer qu'à protéger et qui respectent durablement l'objet, le mur, le meuble. Ces techniques dont on trouve les illustrations dans les livres telles que les portraits du Fayoum, les peintures des pyramides, des grottes, les fresques rupestres et religieuses, l'Arte Povera - un art qui permettait aux plus pauvres d'imiter le mobilier des riches - et des premiers meubles peints chez les plus riches (pour imiter ceux des pauvres qui ne pouvaient s'offrir de meubles en bois nobles). Avec un plaisir renouvelé à chaque projet, elle travaille sur l'harmonie des couleurs, des matières, des effets à créer.

> ***"Ses matières premières, c'est comme sa cuisine, « fabrication maison »"***

Des choix écologiques

Elle fabrique sa peinture à la caséine et à la chaux ou encore à la colle de peau de lapin avant d'y ajouter des pigments naturels, ou non toxiques, et comme une véritable sorcière, elle ajoute de l'ail ou des huiles essentielles (pour la conservation). Elle crée des patines, des effets (craquelé, usé…), des fausses matières (fausse pierre, rouille, zinc…), elle décore en reproduisant les illustrations ou messages. Les teintes préparées avec des pigments non toxiques permettent de composer toutes les gammes de couleurs selon les goûts, l'humeur (bleu et vert pour la fraicheur et le calme ; rouge et jaune pour la chaleur et le dynamisme…), les modes et les envies du moment. Du vif au pastel, de l'usé au flambant neuf, la passion des couleurs et des patines l'anime avec un désir constant de s'adapter aux envies. Ses ingrédients d'origine naturelle, minérale ou végétale sont facilement recyclables, sans passer par les déchèteries, avec le plaisir du fait main, pour un coût quatre fois moins important que dans l'industrie. Elle peut aussi conseiller et accompagner ceux qui veulent faire leur propre chantier. L'atelier l'Écorce Bleue démarre … il s'adapte, conseille, se déplace, propose du sur-mesure avec devis et échantillon. ■

Contact : atelier@ecorce-bleue.com
http://www.ecorce-bleue.com

■ Béatrice L-Olive,
Peintre-décoratrice
06 30 61 86 26

Faire sa peinture à la caséine ...

La caséine, une protéine du lait, était jadis utilisée pour faire des colles, pour améliorer l'adhérence des enduits et badigeons à la chaux, ainsi que pour la préparation de peintures. Délaissée par les professionnels qui la jugeaient un peu grossière, la peinture à la caséine, revient au goût du jour avec l'engouement pour les peintures à l'ancienne. Elle est bon marché, facile à préparer, très stable dans le temps et sans aucun produit toxique. Elle doit être stabilisée avec un produit alcalin, soit de la chaux aérienne, soit du borax (sel de bore). La chaux et le bore apportent leurs propriétés anti-bactériennes. La craie (ou blanc de Meudon) joue le rôle de charge opacifiante. Blanche et mate, la peinture à la caséine se colore avec des pigments naturels, ocres et terres colorantes. Son aspect mat, avec un léger grain, qui peut laisser transparaître les coups de pinceau, permet des effets de matière intéressants. ■

Mutigney

La petite chapelle de Chassey est dédiée à l'archange Saint Michel. Une pierre de dédicace sur le mur pignon porte la date de 1576.

Restauration réussie !

José Garcia est aussi Professeur d'arts visuels de la Ville de Paris depuis 2009.
http://josegarcia-arp.blogspot.fr/

■ Sylvie de Vesvrotte, *Conservateur déléguée des Antiquités et Objets d'Art du Jura*

Saint Michel terrassant le Dragon est une huile sur toile (H.198 cm / L.112,5 cm) avec un cadre en bois polychromé datée de la 1ère moitié du XVIIIe siècle, inscrite au titre des Monuments historiques le 21 mars 2011. Le projet de restauration a été initié en 2016. Après plusieurs mois dans l'atelier du restaurateur de peinture José Garcia, installé depuis 1986 au Moulin du Château de Filain en Haute-Saône, le tableau a retrouvé en juin 2017 sa place originelle sur le panneau central du retable partiellement conservé et modifié au fil du temps, encadré par deux statues en pierre polychrome du XVIe siècle représentant Saint Michel et l'Éducation de la Vierge.

La peinture était très altérée. Des déformations et des déchirures ponctuelles étaient visibles à l'œil nu. Un vernis opacifié par des moisissures, des réseaux de craquelures de la couche picturale et parfois des lacunes, avaient considérablement réduit la lisibilité de la scène peinte.

Protecteur et défenseur de l'Eglise

La composition s'inspire du tableau de Guido Reni peint en 1635 pour l'église de Santa Maria della Concezione (église de l'ordre des Capucins de Rome), qui fut largement diffusé par la gravure. Le culte de l'archange saint Michel a toujours été très populaire. Dès le XVIe siècle, après le Concile de Trente, les

artistes furent souvent sollicités pour illustrer le triomphe de la Foi sur l'Hérésie, à la source de cette iconographie : saint Michel terrassant le dragon, incarnation du mal. Ici l'archange saint Michel, en amure et brandissant son épée, s'apprête à terrasser le dragon enchaîné qu'il retient prisonnier à terre. Satan, sur le ventre, est anthropomorphe avec des ailes de dragon et une queue à méandres. Bien sûr, comme souvent lorsque le modèle initial a été copié et reproduit par des artistes secondaires, les estampes de l'imagerie populaire en ont transmis une réalité affadie et banalisée. L'atelier a pris ici des distances par rapport à l'original, exécuté dans une atmosphère sombre et sépulcrale. L'artiste a interprété le tableau romain en ajoutant le cortège des chérubins et en couronnant l'archange d'un élégant casque à plumes très XVIIIe siècle. Le caractère naïf mais tout à la fois séduisant de la toile résulte du visage expressif aux traits prononcés du démon, qui par ailleurs est très éloigné du modèle à l'anatomie musculaire accentuée chez le peintre bolonais. La technique du tableau est typique de la première moitié du XVIIIe siècle. La couche d'apprêt est ici rouge, accentuant inévitablement le caractère rougeoyant du tableau. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, cette couche préparatoire sera plutôt de couleur blanche, à base pigment de blanc de plomb et à partir des années 1840 à base de blanc de zinc.

Restauration du tableau

Les déchirures et les tensions provoquées sur les côtés de la toile menaçaient la sauvegarde du tableau. José Garcia a consolidé les bords par le collage de bandes de tension latérales. Un doublage au revers par un écran de lin a permis de protéger la toile de l'humidité des murs et de la poussière. Le tableau était très encrassé par la suie des cierges utilisés jadis et par la poussière. Une couche de saleté s'était fixée sur les plis de la toile distendue. La toile a été nettoyée et le vernis protecteur allégé pour redonner transparence à la peinture. Les lacunes ont été comblées en blanc puis des retouches illusionnistes réversibles ont été effectuées avec minutie. Cette technique permet à la couche picturale de retrouver une homogénéité et une cohésion dans l'esthétique du tableau. Un vernissage satiné a été apporté en touche finale. La restauration entreprise a apporté une grande lisibilité à l'œuvre, peinte dans des tons ardents. Si l'archange de l'Apocalypse paraît un peu lisse dans son exécution, le démon, comme on l'observe souvent, est traité avec beaucoup d'imagination et de soin … Cette opération a donc prolongé avec réussite la restauration intérieure de la chapelle. ■

Mutigney, au fil du temps ...

Créé le long de la voie antique reliant la Séquanie à l'ancienne Bourgogne, Mutigney formait une seigneurie en basse et moyenne justice, mais dépendait de la baronnie de Pesmes pour la haute justice. Possession de la famille de Vaudrey, c'est Herman de Vaudrey qui y fit construire en 1450 le château qui domine l'Ognon encore aujourd'hui. Au XVIème siècle, la seigneurie est achetée par Etienne Le Moyne, conseiller au parlement de Dole. Par son mariage, Catherin Mayrot de Pesmes en devint copropriétaire avec son beau-frère Jean de Moyne. Leurs descendants conservèrent Mutigney jusqu'en 1766, lorsque le capitaine de cavalerie Charles Léonard Prosper Mayrot vendit sa part à François Marie Bruno Dagay, avocat général au parlement de Besançon. En 1823, la commune de Chassey peuplée de 160 habitants fusionne avec celle de Mutigney, pour constituer un bourg de quelques 500 habitants. Bon nombre travaillent aux forges de Pesmes qui utilisaient le minerai de fer extrait à Mutigney. Le dernier haut fourneau s'est éteint en 1875. ■

Guillaume de Visemal et son épouse Marie de Chaussin en prière, église de Rahon (Jura)

L'architecture funéraire en Franche-Comté

au temps de la Renaissance ...

Au XVIe siècle, de très nombreux comtois servent fidèlement leurs souverains Habsbourg. A leur mort, sur le modèle des princes, certains d'entre eux firent réaliser de superbes monuments funéraires qui témoignent toujours de leurs destins, de la vitalité de la création artistique de la Renaissance comtoise, véritable âge d'or historique et artistique.

Des matériaux locaux de qualité

Au XVe siècle, l'albâtre extrait des carrières de Saint-Lothain, de Salins ou d'Aresches, est utilisés pour la réalisation des prestigieux tombeaux des ducs de Bourgogne dans la chartreuse de Champmol, puis, dans le premier tiers XVIe siècle, pour celle des émouvants transis des tombeaux de Marguerite d'Autriche et de Philibert de Savoie son époux dans l'église de l'abbaye de Brou. Très réputées également, les pierres marbrières jurassiennes sont très régulièrement mises en œuvre pour d'autres créations d'art funéraire de la Comté.

Guillaume de Visemal à Rahon

Dans l'église de Rahon, un tableau sculpté scellé dans le mur droit de la chapelle familiale, présente les figures agenouillées, en albâtre du Jura sur fond rose de pierre de Sampans, de Guillaume de Visemal seigneur de Frontenay, d'Aresches et de Bretenières et de Marie de Chaussin sa seconde épouse depuis février 1529. Dans la disposition d'origine, les regards de ces personnages représentés dans une attitude de prière étaient tournés vers l'autel, autrefois placé sous la baie éclairant la chapelle. Chacun d'eux regardait également une statue : celle de saint Guillaume de Gellone pour lui, et celle de sainte Barbe pour elle. Marie mourut le 21 décembre 1535 après avoir donné naissance à leurs enfants : Henri et Guillemette. Guillaume décéda quant à lui le 12 juin 1548. L'albâtre permet de représenter très fidèlement le moindre détail de l'armement de Guillaume : son épée à quillons recourbés, suspendue à la ceinture par une double lanière, ses gantelets, son armet à bavière mobile, la cubitière à oreillons qui protègent son coude et le soleret en pied d'ours qui protège son pied. A ses côtés, le chien symbolise la fidélité, mais aussi et surtout la foi. Le chien est également le guide dans le royaume des morts. Comme le Christ sur la croix Guillaume prononce cette phrase : « Entre Tes mains, Seigneur je remets mon esprit », phrase gravée en latin près de son visage, depuis sa bouche. Il en est de même du riche vêtement de Marie et de sa coiffe appelée chaperon. Celle-ci prononce un extrait du psaume 50 « Ayez pitié de moi Seigneur, selon Votre grande miséricorde ».

Antoine de Montmartin à Poligny

Initialement placé dans la collégiale Saint Hippolyte de Poligny mais actuellement conservé dans l'église Notre-Dame de Mouthier-le-Vieillard, ce tombeau de calcaire est, sans nul doute, l'un des plus émouvants de la région. Il présente en effet la défunte allongée, les cheveux défaits, sur son lit de parturiente fait de branchages tressés, et en train d'allaiter son nourrisson. Antoine de Montmartin, épouse de Jean de Poupet, premier gentilhomme de la chambre et proche conseiller de Charles Quint est décédée à Bruxelles des suites d'un accouchement. L'Histoire se souvient que « *Cette dame issue d'une puissante & illustre famille du Comté de Bourgogne, fut l'une des plus belles personnes & des plus vertueuses de son tems : elle joignoit aux talents & aux graces qu'une excellente éducation lui avoient acquises, un fonds de bonté & un caractère de générosité qui lui méritèrent à la cour de Bruxelles une réputation décidée de beauté, de graces & de sagesse : elle faisoit les délices de cette Cour. Outre sa langue maternelle, elle parloit bien le Toscan, l'Allemand & le Flamand : elle possédoit aussi l'art de la musique & celui de toucher supérieurement des instruments. La mort la ravit à Bruxelles le 12 mars 1553 dans la vingt-neuvième année de son âge : elle fut universellement regrettée .*»

Les frères d'Andelot à Pesmes

Cette chapelle funéraire, contigüe à l'église de Pesmes, est un joyau de la Renaissance comtoise. Les décors d'architecture, le sol et la statuaire conjuguent magnifiquement l'emploi de la pierre noire de Miéry, de l'albâtre du Jura et de la pierre rose de Sampans. Elle est dédiée à la mémoire de Jean d'Andelot mort en 1556, capitaine et bailli de Dole, premier d'écurie de Charles Quint et de son frère Pierre, chapelain honoraire de l'empereur, abbé de Bellevaux mort en 1560. ■

■ **Pascal Brunet,** *historien de l'art, Besançon.*

Texte rédigé suite à la conférence du 24 novembre 2017 à Menotey, Université Ouverte

Que tous voient, grands et petits, à quel état ils seront réduits […] pourquoi l'orgueil ? car tu es poussière et comme moi tu reviendras cadavre fétide, nourriture des vers, et cendre …

Avez-vous déjà imaginé le trajet d'un déchet que vous avez produit et pour l'élimination duquel ON vous demande de payer ?

■ Jean Claude Lambert, *Romange*

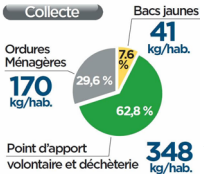

Les lois «Grenelle», vertueuses en matière d'éco-consommation, encouragent le passage à une tarification incitative pour stimuler la valorisation par le tri/recyclage des déchets, donc la réduction des déchets résiduels, et une gestion plus transparente et équitable du service public, en fonction de son utilisation réelle par l'usager. La récente loi «transition écologique pour une croissance verte», en favorisant la lutte contre les gaspillages et l'économie circulaire, a confirmé cet enjeu de bonne gestion demandée par les citoyens et consommateurs responsables.

A la base de tout : nos élus municipaux. La loi attribue en effet l'ensemble des compétences déchets aux communes. Mais celles-ci se sont organisées et regroupées au sein de syndicats intercommunaux. Dans le nord du Jura, 128 communes représentant 87 000 habitants constituent le Sictom de la zone de Dole. Ce syndicat décharge ainsi ses membres de leurs compétences « collecte » et « traitement » de nos déchets ménagers. 48 000 t de déchets disparaissent de notre vue chaque année. Le Sictom Dolois s'est regroupé avec les quatre autres syndicats pour créer le SYDOM du Jura, une structure unique à l'échelle du département à qui est déléguée la compétence « traitement des déchets ». Les installations de tri, d'incinération et d'enfouissement du SYDOM sont à proximité de Lons. Ramassage, regroupement, transport et enfin traitements de tous types ont un coût. Nos élus locaux, qui ont conservé la compétence « facturation », y ont pensé pour nous ...

Demandez l'addition !

Expliqué comme vous venez de le lire, le coût final pourrait être la simple addition des tarifs de chaque structure et la note envoyée devrait tout naturellement tenir compte du principe : *plus je produis de déchets plus ma facture s'alourdit.* C'est le principe de la redevance. Que nenni ! Un subterfuge fiscal a remplacé cette simple addition, nos élus ayant choisi d'appliquer une taxe additionnelle aux impôts fonciers. Le taux voté chaque année s'applique au revenu net cadastral. Pour faire court, c'est donc la valeur de notre logement qui détermine notre facture d'ordures ménagères. Et en plus, bingo, ce n'est pas la collectivité mais le Trésor public qui en assure le recouvrement, tâche rarement populaire. Moyennant quand même 8% de frais de gestion en sus sur la facture. On est loin de la transparence. L'agglomération du Grand Dole dès sa naissance en 2008 a repris l'option du Jura dolois qui l'avait précédé et continué à imposer aux habitants une taxe. De nombreuses voix, proposaient pourtant déjà le passage à une redevance incitative !

Choisir la redevance devient vital

La production de déchets est en constante augmentation, multipliée par 5 en 30 ans avec des coûts de traitement exponentiels. L'hypothèse « *moins je produis des déchets, moins je paie pour les traiter* » fait son chemin. Le Sictom a bien avancé en acquérant le système global pour identifier les volumes produits par les ménages et pour leur faire une facture proportionnelle. Tout est en place, les lecteurs sur les camions, les puces sur les bacs et le logiciel de gestion (à nos frais !). De plus, chaque foyer peut visualiser sur un site internet son allure annuelle de production de déchets présentés au camion en bac plein (c'est mieux !) . Il ne reste plus qu'à réaliser une facturation à blanc, « fictive » pour démontrer à chacun l'intérêt de ce mode de facturation au plus juste et accompagner les habitants dans leur gestes de réduction des déchets.

"moins je produis de déchets, moins je paie pour les traiter"

Retours d'expérience

A-t-on des retours de chez nos voisins ? Selon l'ADEME, la tarification incitative a un fort impact sur les quantités de déchets collectés et la répartition des flux, son premier objectif étant la réduction des ordures ménagères résiduelles, via notamment le détournement de flux vers les déchèteries. Une étude bien documentée de la revue *Que Choisir* de mars 2018 propose la comparaison de deux collectivités, Besançon et Reims. A Besançon, on pratique la redevance incitative (facture proportionnelle au poids des déchets). Reims est resté à la taxe. Besançon triomphe haut la main ! Et les exemples sont légions …

Le Grand Dole sera-t-il le dernier ?

Contrairement au Grand Dole, les 4 autres collectivités membres du Sictom ont fait le choix d'une redevance très simple, à la personne. Celle-ci peut sembler plus juste mais ne donne malgré tout aucune facilité pour entrer dans une démarche vertueuse de réduction des déchets. Si l'agglo doloise encourage le compostage, un meilleur tri des emballages, pourquoi refuse-t-il encore la mise en place d'une redevance incitative ? La facturation du service public de gestion des déchets aux ménages est bien de sa responsabilité ... Le Sictom de Lons, collectivité pilote pour le tri, propose la redevance incitative sur certains de ses territoires. Alors mesdames et messieurs les élus du Grand Dole, on la tente cette facturation « blanche » en appliquant la redevance incitative en comptant le nombre de levées des bacs pleins et en utilisant enfin ce matériel connecté ! ■

A Romange, comme dans de nombreuses communes, regrouper ses poubelles entre voisins est un geste citoyen utile à la maîtrise des coûts de la collecte ...

Connaître sa production de déchets

Pour suivre mois par mois le nombre des levées de vos bacs et de vos passages en déchetterie, créez un compte « ecocito » sur la page d'accueil du Sictom de Dole. ■

http://www.sictomdole.fr/

photo : © Manuela Arrot

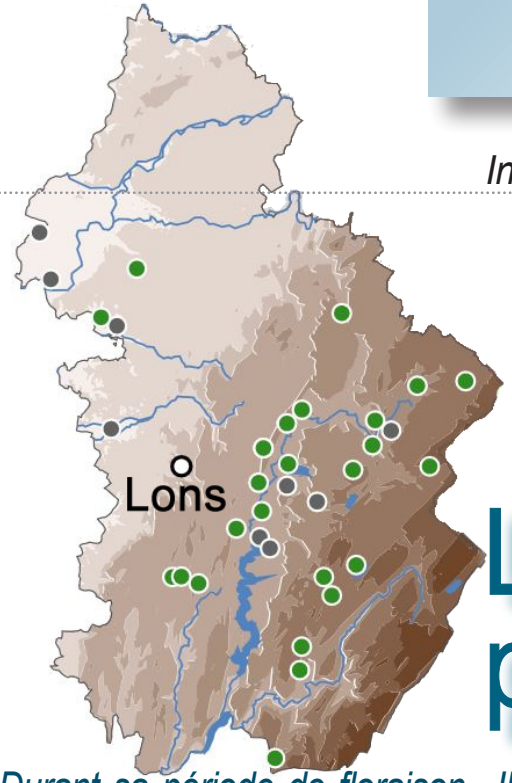

Inventaire participatif

"on compte sur vous pour aller à la rencontre de cette étonnante Liliacée !"

La Fritillaire pintade

Durant sa période de floraison, JNE a pour projet de mettre à jour les connaissances sur les stations du Jura.

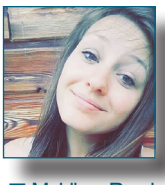

■ Mahikan Raydelet, *étudiante, licence Sciences de la Vie*

Contact :
✆ 03 84 47 24 11
✉ contact@jne.asso.fr
http://www.jne.asso.fr

Étudiante en Licence Sciences de la Vie mention « biologie-écologie », Mahikan Raydelet pilote l'opération dans le cadre d'un stage qu'elle effectue au sein de Jura Nature Environnement. Cette association, reconnue d'intérêt général, compte à son actif plus de 40 ans d'actions au service de la préservation de la nature jurassienne. L'objectif est de valoriser cette plante comme espèce parapluie à l'occasion de rencontres avec des acteurs du territoire, agriculteurs et élus notamment. La protection de cette espèce dont l'étendue du territoire est vaste permettrait en effet la protection d'un grand nombre d'autres espèces … Alors on compte sur vous pour aller à la rencontre de cette étonnante Liliacée et partager vos résultats : date, lieu - le plus précis possible - commune, effectif, remarques ...

La Fritillaire pintade (Fritillaria meleagris)

Plante bulbeuse printanière, la fritillaire est une vivace de la famille des Liliacées, comme les tulipes ou les jacinthes. Elle mesure entre 20 et 40 cm. Elle possède 3 à 5 feuilles lancéolées et étroites, et de jolies clochettes roses à violettes mouchetées. Grégaire, elle fleurit de fin mars à avril, voire mai en altitude. Selon les régions, elle porte de nombreux noms locaux évoquant sa forme ou sa couleur : Damier, Pintadine, Talibourneau, Cloche ou encore Pot-de-canne, Coquelourde, Chaudron ou Bonnet d'évêque… Elle a la réputation de repousser les taupes, mais aussi les rongeurs, grâce à son bulbe toxique.

Une endémique Européenne

Elle est présente dans les prairies de basse altitude à l'étage montagnard, sur des sols frais à humides, avec un apport en matière organique modérée. Elle affectionne les prairies temporairement détrempées à inondables et les mégaphorbiaies de bords de ruisseaux. L'espèce nécessite beaucoup de soleil mais elle peut supporter un léger ombrage. Assez rare en Franche-Comté, on la trouve dans la haute Vallée du Doubs ainsi que dans ses affluents et dans la vallée de l'Ain, mais aussi ponctuellement dans la vallée de la Thoreigne, en Bresse Comtoise (où elle a quasiment disparu), ainsi que dans quelques communes du Haut-Jura.

Capsules fructifères

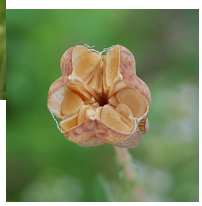
Fruit mature

Une plante menacée

Son habitat principal est la prairie humide, sous maintes formes comme la prairie alluviale inondable ou la forêt riveraine, aulnaie ou peupleraie. Encore abondants jadis, ses effectifs ont considérablement régressé depuis un demi-siècle, suite à la disparition de son biotope de prédilection, drainé et mis en culture, converti en peupleraie intensive ou fertilisé à outrance. Pour conserver ses populations, il faudrait « simplement » respecter son biotope : maintenir les prairies humides et des pratiques d'exploitation extensives - fauche tardive ou pression de pâturage raisonnée pour éviter le tassement du sol - mais aussi limiter/éviter fertilisants et traitements phytosanitaires dans les zones humides. La Fritillaire est considérée comme une espèce parapluie, c'est-à-dire que la protection de cet emblème permet la sauvegarde d'autres espèces vivant dans le même milieu. Valoriser la Fritillaire pintade, c'est donc sauvegarder les prairies humides, mais aussi le Cuivré des marais ou le Tarier des prés. Il y a urgence à engager une véritable politique de conservation des fonds de vallées, seule garante de la ressource en eau pour nos enfants. ■

Classée quasi-menacée d'après la liste Rouge des plantes de Franche-Comté, elle est en déclin sur notre territoire. Son statut est beaucoup plus alarmant dans d'autres régions. Les principales menaces pesant sur sa survie sont le drainage, la mise en culture, la conversion en peupleraies, la fertilisation, la déprise agricole, l'enfrichement et la disparition des prairies humides, son habitat de prédilection.

Un inventaire participatif , Késaquo ?

Pour mettre à jour les connaissances relatives à la présence de cette espèce à enjeux, la Fédération JNE a opté pour un inventaire participatif. Il s'agit d'une méthode de recensement alliant les salariés de la structure et les bénévoles, ces derniers jouant un rôle déterminant. En effet, ils ont pour mission d'aller à la découverte de cette plante, d'en comptabiliser les individus et de rapporter l'information auprès de l'association. Les salariés ont ensuite pour tâche de synthétiser l'ensemble de ces données pour communiquer les résultats au Conservatoire Botanique. Cette méthode présente de nombreux avantages. Elle crée un lien entre l'association et ses bénévoles grâce à l'échange d'information. Elle permet également de sensibiliser le grand public à des espèces méconnues, en leur apportant des renseignements relatifs à leur écologie, mais surtout d'obtenir des données sur de plus nombreuses stations. De plus, elle permet une connexion des bénévoles avec la nature environnante. De ce fait, par cette action, ils se réapproprient un patrimoine parfois ignoré et auront donc une volonté plus forte de le préserver. ■

Nord Jura, terre d'accueil

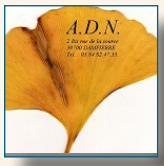

■ Asso ADN-MAN, *membre du Collectif des associations de soutien aux migrants*

Accueillir, c'est bien la question qui s'est posée, qui se pose aujourd'hui partout où il y a moyen de survivre, quand d'autres ont dû fuir la guerre, la faim, l'absence de travail.

Et ceux qui sont assez âgés pour avoir connu l'exode de la dernière guerre sur notre territoire peuvent témoigner de l'importance de la solidarité, qui a permis de sauver bien des Français, des Espagnols, des Italiens… jetés sur les routes.

Il y a bien sûr beaucoup d'autres actions engagées pour l'accueil des migrants dans d'autres territoires jurassiens : Arbois, Champagnole, Lons, Poligny, Salins…

Une belle mobilisation

Nous pouvons être fiers, dans ce Nord Jura, que la forêt de la Serre, sa grotte de l'Hermitage ne soit pas le seul refuge pour des gens « déboutés » de tout droit… Une belle mobilisation s'est organisée pour accueillir des familles et leur permettre d'affronter la solitude dans un pays dont elles ne parlent pas la langue, dont elles ne connaissent pas les règles, alors qu'elles n'ont plus rien. Plus rien que le courage, le désir de bien faire, et peut-être cette confiance qu'elles sont enfin arrivées dans le « Pays des droits de l'homme ». Après la mise en place de l'accueil citoyen des Réfugiés (ACR) ceux qui ne trouvaient pas de réponse au 115 ont pu être hébergés. Des logements ont été rénovés par des retraités dynamiques et compétents, du linge et des vêtements fournis par Coop'Agir, des repas servis aux Restos du cœur, des cours de français dispensés par des associations (restos du cœur, Femmes debout, Réseau Education sans Frontière), un accueil convivial permet chaque dimanche de se retrouver - migrants et autochtones - au Rallye de St Jean à Dole pour jouer et partager un goûter. Des sportifs organisent des parties de foot pour alléger la solitude et l'ennui quotidien des jeunes « dublinés », Erythréens ou Soudanais, expulsés de Paris vers Dole par bus, hébergés par le CPDA, et menacés d'être réexpédiés dans leurs pays via l'Italie où on a pris leurs empreintes. (= convention de Dublin). Et dans chaque association à vocation d'appui social, on a fait le maximum pour pallier les carences publiques. Ces associations d'aide aux migrants, et toutes les bonnes volontés individuelles qui le souhaitent, se retrouvent au sein du Collectif des Associations de soutien aux migrants de la région doloise.

Il y a tous ceux qui savent que les gens qui se noient avant d'aborder Lampedusa, ou ce petit garçon de trois ans immobilisé par la mort sur une plage de Bodrum, c'est notre famille, notre fils. Ils sont tous ce que nous sommes, des humains. Il est urgent de nous accueillir.

Jean-Michel Ribes
acteur, artiste, cinéaste, dramaturge, metteur en scène, scénariste

Les enfants

Ce sont les victimes les plus criantes de la violence qui est subie dans plusieurs régions du monde où nous avons notre part de responsabilité. Sont arrivés à Dole des Mineurs Non Accompagnés : on les appelle les M.N.A. Ils relèvent de la Protection de l'Enfance, donc de la responsabilité du Conseil Départemental, qui souhaiterait que le gouvernement lui alloue des moyens pour faire face à cette charge supplémentaire. Sans ces moyens, la tentation est forte de refuser à ces jeunes le statut de mineur, et hélas de les expulser sans ménagement des institutions qui les abritaient, même par grand froid en période hivernale. C'est alors que l'hospitalité potentielle des citoyens du Nord Jura se manifeste : plusieurs mineurs sont ainsi hébergés depuis 2017 dans des familles, et le relais est passé pour que la charge soit moins lourde. 14 familles au moins sont ainsi impliquées, sans compter toutes celles qui donnent argent, linge, mobilier, et beaucoup de leur temps pour que ne reste pas sur le sable les enfants abandonnés de l'histoire. Oui, nous pouvons être fiers de vivre dans un territoire qui se veut accueillant. Nos enfants nous en sauront gré. ■

En savoir +>
Accueil Citoyen des Réfugiés du Nord-Jura (ACR),
acrdole@gmail.com
✆ 03 84 70 94 02
ou 06 85 99 60 91

Pour participer à la solidarité

L'association ACR est le relais des nombreux organismes qui agissent en faveur des réfugiés et de tous les demandeurs d'asile sans distinction. Elle collecte des dons, fait le lien entre les besoins des divers organismes et les propositions d'aide des particuliers. Les offres en mobilier sont à déposer à l'ALCG et les vêtements à Interfringues.

Contacts : cpda.dole@gmail.com / caritas.dole@gmail.com restosducoeur.dole4@orange.fr / LDH : Ligue des Droits de l'Homme, ACAT : Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, RESF : Réseau Education Sans Frontières, Terre des Hommes Dole-Tavaux, Cercle de Silence de Dole et sa région

à voir : https://www.youtube.com/watch?v=fq0y52dh-1E

Les murs !

Au cours de l'Histoire, les murs ont toujours fini par se lézarder,
Le vent de la liberté a soufflé les grains de sable
Et disséminé la richesse de cultures jusqu'alors inconnues,
Ce fut une source de progrès pour l'humanité !

Aujourd'hui, des marchands d'illusions prospèrent aux quatre coins de la planète,
Prônant de-ci, de-là, dans leurs discours acerbes,
Les vertus d'un monde nouveau conforme à leur solution infernale·
Afin de satisfaire leur soif de pouvoir égoïste,
Ils attisent par la peur un repli sur soi
Et font naître la croyance que la meilleure des frontières
Réside dans l'élévation d'un mur d'incompréhension !

Cette crainte, cette méfiance de l'autre, est envenimée de feinte manière
Et instille insidieusement le cauchemar à la place du rêve·
Le chemin sera encore long avant que s'effacent ces idées noires
Qui griffent les cœurs
Et marquent par leurs blessures de nouvelles démarcations·

N'avoir pour seul horizon que la construction d'un mur, quelle absurdité !
Se priver de la lumière et vivre dans l'ombre n'est pas une solution·
Un jardin, ça se cultive, ça se partage, mais a besoin de soleil avant tout·
Le soleil, c'est la vie, tandis qu'un mur mure l'espoir et l'éclipse pour longtemps·
Le risque est grand que les murs s'assemblent et se ressemblent
Et qu'ils enserrent l'esprit humain dans une danse macabre·

Edifier un mur,
C'est se voiler la face,
C'est oublier ses responsabilités devant des populations blessées
Par des tourments et soubresauts qui leur imposent un adieu au pays
Et une fuite vers d'hypothétiques terres d'accueil·

Rêver d'un monde meilleur, d'ouverture, serait pourtant l'approche imparable
Pour une reconnaissance mutuelle entre nous tous,
Bénéficiaires de la richesse terrestre
Qui sommeille sous nos pieds d'argile·
Ne laissons pas ces bienfaits s'échouer maintenant contre des rocs inertes,
Au contraire, en ces lieux, profitons-en
Pour construire avec les plus belles pierres
La Maison du Monde·

Europe, Etats-Unis d'Amérique : Un monde << libre>> au pied du mur·

Charly Gaudot ■

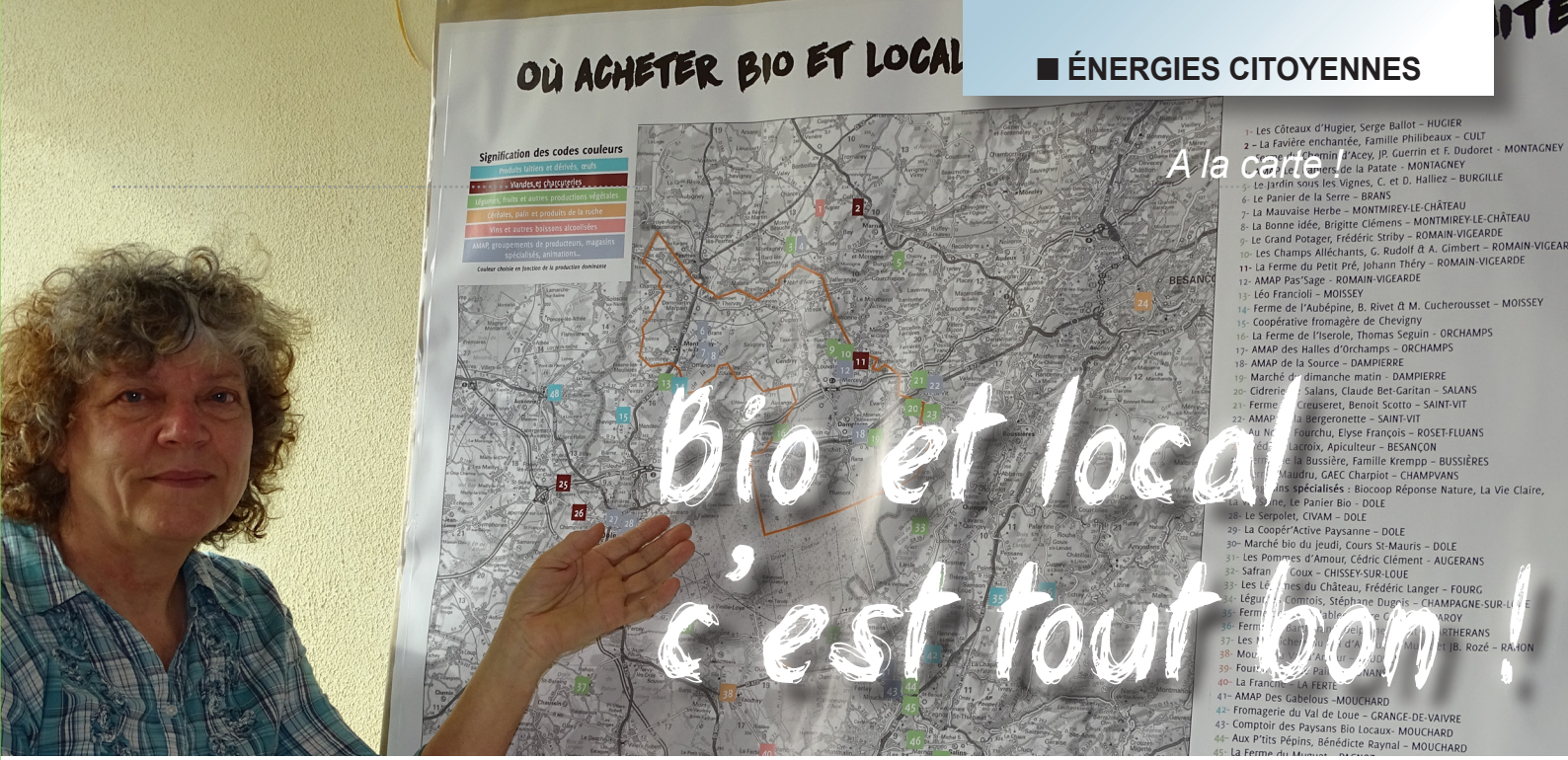

Marie-Françoise Garitan, membre du collège solidaire de l'AMAP de la Source

On voudrait bien manger bio et local, mais s'il faut rouler une heure pour acheter une botte de carottes, la démarche perd tout son sens…

L'AMAP de la Source à Dampierre, le Serpolet et l'association Interbio Franche-Comté ont élaboré conjointement une carte du territoire permettant d'identifier en un coup d'œil les cinquante points de vente où on peut acheter des produits bio et locaux tout près de chez soi.

Privilégier le circuit court,

ce n'est pas si compliqué, encore faut-il savoir à quelle porte frapper. En effet, ces petites structures sont également souvent discrètes, et il n'est pas aisé de les localiser, en fonction des produits que l'on recherche. Bonne nouvelle : à l'initiative de Marie-Françoise Garitan, membre du collège solidaire de l'AMAP de la Source à Dampierre, et d'Annick Wambst, membre de l'association du pays dolois le Serpolet, un nouvel outil vient de voir le jour à Jura Nord, et vous guidera pour trouver l'association, l'épicerie ou le producteur le plus près de chez vous. Une initiative locale à l'échelle d'un périmètre intercommunal originale en Franche-Comté. Elle s'inscrit dans la continuité de l'engagement de Marie-Françoise Garitan.

Démocratiser la production biologique et locale

Il y a 28 ans, lorsque son mari s'installe en bio en pionnier, tous deux étaient un peu considérés comme des marginaux. « *Aujourd'hui, le mouvement a pris. Il faut dire qu'il y a un terreau dans le Jura, les initiatives et les démarches sont légion* », explique Marie-Françoise Garitan. A l'heure des scandales alimentaires et sanitaires à répétition illustrant les dysfonctionnements du secteur industriel alimentaire français, elle alerte sur le fait que la transition doit s'opérer. « *Les agriculteurs bio se développent et les débouchés sont là. Avec cette carte, nous avons souhaité montrer que ces démarches se développent aussi localement, tout près du consommateur. Nous enregistrons une quinzaine de demandes de renseignements par an de personnes s'installant sur le territoire. La demande existe, il faut mieux informer le public, pour que cela devienne plus concret, plus accessible, et non plus seulement une niche réservée à certains* ». L'idée a germé lors de la venue à Fraisans en novembre dernier de Jean-Claude Mensch, maire d'Ungersheim - commune érigée comme exemple de la transition écologique en France - à l'occasion de la projection du film documentaire « Qu'est-ce qu'on attend » de Marie-Monique Robin aux Forges de Fraisans. Avec Christelle Bobillier, membre du collège solidaire de l'AMAP des Halles à Orchamps et chargée de promotion et de restauration collective au sein d'Interbio Franche-Comté, le projet est lancé. Elles s'appuient alors sur l'annuaire « J'achète Bio en Franche-Comté » édité tous les deux ans par Interbio, l'association de développement des filières biologiques de Franche-Comté. La carte - non exhaustive - recense les AMAP, producteurs, boutiques, épiceries et magasins bio sur le territoire de Jura Nord et ses alentours, en Haute-Saône et dans le Doubs. « *Nous avons souhaité élargir le périmètre afin d'intégrer également les producteurs bio avec qui nous travaillons déjà et qui fournissent les AMAP. Cette carte n'a pas vocation à être exhaustive, mais nous pourrons l'enrichir en fonction des nouvelles propositions bio et locales !* », explique Christelle Bobillier. Dix cartes papier ont été commandées à Interbio, qui seront affichées chez les producteurs et les lieux de distribution. La carte numérique est quant à elle consultable sur le site www.jura-nord.com/page/carte-des-points-de-vente-de-produits-bio-et-locaux-a-jura-nord-et-alentours ■

> **"...les débouchés sont là."**

■ Céline Garrigues, *Chargée de communication*

Jura nord

Le Saviez-vous ?

les points de l'annuaire « j'achète bio en Franche-Comté » (et biens d'autres !) sont aussi accessibles sur le site cartesvertes.fr

INTERBIO, Késako ?

Association interprofessionnelle, Interbio centralise les attentes et préoccupations de l'ensemble du réseau des acteurs de l'agriculture biologique et y répond avec des :

- *producteurs,*
- *transformateurs et distributeurs,*
- *membres axés "conseil et développement",*
- *associations de consommateurs.*

Des élus et référents locaux, un conseil d'administration actifs dans la définition de programmes de développement et de défense des agriculteurs en Bio ou en conversion, et une équipe de salariés compétents sont à votre disposition.

Des événements pour VOUS, organisés en mai-juin et à l'automne essentiellement, des actions pour renforcer la présence de produits bio dans les cantines…

En savoir + >
http://www.interbio-franche-comte.com

interbio

Journal d'information du massif de la Serre
édité par l'association Serre Vivante
39 290 MENOTEY - Mél: serre.vivante@wanadoo.fr
Web : http://perso.orange.fr/serre-vivante
ISSN 2112-8073 - Tirage : 5.500 exemplaires. imprimeur : ICO, Dijon

Conseil d'Administration : Pascal BLAIN, président, Menotey, Jean-Claude LAMBERT, vice–président, Romange, Christine van der VOORT, secrétaire, Claude JEANROCH, trésorier, Nicolas ROQUES, Dole, Christian LANGLADE, Amange, Charly GAUDOT, Brans, Ludivine GIRARDIN, Offlanges, Laurent CHAMPION, Chevigny, claire Chantefoin, Sermange
Grand merci à toutes celles et ceux qui ont relu ces pages avec attention ...

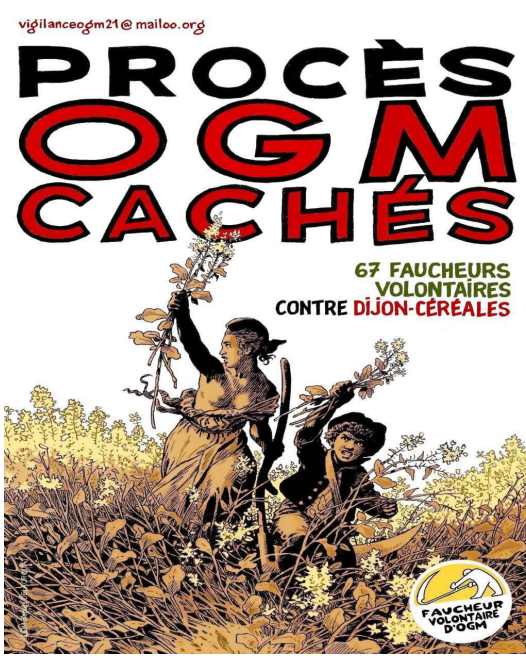

Le procès qui devait s'ouvrir à Dijon le 5 avril a été renvoyé aux 15 et 16 novembre 2018 en raison du mouvement de grève des avocats. Solidaires, parce que partageant les mêmes valeurs, défendre le bien commun, les faucheurs volontaires estiment ce procès urgent, car il y a urgence à alerter sur les OGM mutés. Urgence écologique, agricole, sanitaire et civilisationnelle à arrêter ces cultures.

En Europe, le colza compose l'huile végétale alimentaire la plus consommée, devant l'huile de tournesol et celle de soja. Utilisable aussi bien en assaisonnement qu'en cuisson, elle entre aussi dans la composition de la margarine.

Notez-le bien !

La directive européenne 2001/18 définit les OGM comme « organismes, à l'exception des êtres humains, dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou recombinaison naturelle. »

Le 28 novembre 2016, 67 Faucheurs Volontaires ont neutralisé deux plateformes d'essai de variétés rendues tolérantes à des herbicides (VrTH) de colza de la coop Dijon Céréales de Longvic en Côte d'Or. A noter que celle-ci n'avait donné aucune suite à la démarche citoyenne réalisée en juillet 2014 dans ses locaux lui demandant déjà l'arrêt des essais de VrTH … Les médias étaient présents lors de cette action de désobéissance civique menée à visage découvert. L'action a été revendiquée et la liste des participants, établie par eux, remise aux autorités.

Pourquoi cette action ?

Par la neutralisation de ces essais, les Faucheurs Volontaires montrent l'existence d'essais en plein champ de colza muté. Ils demandent à Dijon Céréales de mettre un terme à ses essais mais également de ne plus préconiser et commercialiser les semences VrTH. Ils confirment que des OGM sont cultivés en France. Ces variétés sont reconnues OGM par la directive européenne 2001/18 mais ont été exclues du champ d'application de la loi et donc ne sont ni évaluées, ni tracées, ni étiquetées OGM. Ce sont des OGM cachés. Ils dénoncent l'absence de transparence concernant ces cultures, réaffirment la nécessité et l'urgence d'un moratoire sur ces variées mutées rendues tolérantes à un herbicide en application du principe de précaution. En 1998, le gouvernement français avait interdit, sous la pression de la profession agricole, la culture des colzas transgéniques tolérants aux herbicides en raison des risques de dissémination irréversible du caractère de tolérance à d'autres cultures et aux plantes sauvages apparentées. Le risque alors reconnu par le gouvernement est aujourd'hui le même avec les colzas VrTH.

Mutagenèse, quels risques ?

La technique provoque de nombreuses modifications génétiques non intentionnelles et incontrôlables appelées "effets hors cible". Les techniques dites connexes associées à la culture *in vitro* sont longues et stressantes: sélection, transformation des cellules, maintien en culture, multiplication des cellules et régénération de plantes entières puis à nouveaux sélection des plantes mutées. Ces techniques connexes sont aussi à l'origine d'effets non intentionnels qui peuvent être des mutations héréditaires ou des épimutations (elles n'affectent pas la séquence de l'ADN mais l'activité des gènes et sont possiblement héréditaires) Il est démontré aujourd'hui que les variétés d'OGM obtenus par mutagenèse provoquent plus d'effets non intentionnels que ceux obtenus par transgénèse. Dans le cas de la mutagenèse *in vitro* les plantes obtenues ne sont absolument pas identiques à d'autres plantes ou variétés issues de mutations naturelles ou de mutagenèse *in vivo*. L'exemption de fait, de la directive européenne, des variétés issues de mutagenèse *in vitro* et de variétés rendues tolérantes aux herbicides, actuellement sur le marché, accorde un avantage considérable aux entreprises qui les commercialisent. C'est ainsi que de nombreuses variétés mutées sont aujourd'hui commercialisées à l'insu de l'agriculteur, ou du jardinier, et du consommateur.

Des problèmes agronomiques, environnementaux et sanitaires

Les herbicides spécifiques utilisés sur les colzas VrTH ne tuent pas toutes les plantes. Ils appartiennent à la famille des inhibiteurs d'une enzyme: l'acétolactate synthétase (ALS). Ces colzas ont été mis en place dans des systèmes agricoles à rotation simplifiée (blé orge colza) pour faciliter le désherbage en post levée. Or les inhibiteurs de l'ALS génèrent particulièrement l'apparition de mauvaises herbes résistantes ou de repousses de colza résistantes. Cela est d'autant plus vrai que les colzas s'hybrident facilement avec leurs cousines sauvages (rapistre, moutarde, ravenelle...). La dissémination des graines de colza petites et légères est également incontrôlable. Le blé et l'orge utilisés en rotation sont également tolérants à ces herbicides inhibiteurs de l'ALS et donc l'agro système en reçoit en très grande quantité ce qui augmente encore la prolifération des mauvaises herbes devenant résistantes. Dans ce contexte, la culture du colza VrTH à cause des adventices devenues résistantes oblige les agriculteurs à multiplier les quantités, les concentrations et /ou les molécules actives des herbicides (retour aux herbicides totaux en prélevée). Par ailleurs, l'absence d'obligation de déclaration de la localisation des cultures de ces colzas VrTH ne permet aucun suivi de la dissémination des gènes de tolérance aux herbicides aux autres cultures ou aux plantes sauvages apparentées. Il n'existe à ce jour aucune évaluation des impacts au champ et en conséquence dans l'environnement et sur la santé. L'évaluation en milieu confiné sur substance isolée ne peut être significative. Sont donc, plus que suspectés : l'envahissement des cultures par les herbes adventices qui serait une catastrophe agricole et environnementale, la dégradation de la qualité des sols et des eaux (dépassements observés des seuils tolérés dans l'eau potable), les impacts sur la faune et la flore : préjudices majeurs à l'ensemble de la biodiversité tant animale que végétale (exemple: les insectes pollinisateurs), les effets "cocktail" de l'ensemble des substances chimiques utilisées en agriculture tant pour les plantes que les animaux dont l'homme. L'effet sur la santé des herbicides totaux est par ailleurs largement documenté. Les études scientifiques montrent l'importance des pathologies en ce domaine: intoxications aigües, chroniques, troubles neurologiques, perturbations hormonales, cancers etc. On peut légitimement s'interroger sur l'impact sanitaire de la consommation de colza ayant absorbé un herbicide sans mourir... ■

Les VrTH sont des OGM cachés !

Les VrTH sont obtenues par des techniques visant à introduire volontairement des mutations génétiques dans un organisme vivant par des agents mutagènes - produits chimiques ou rayonnements-, techniques appelées globalement mutagenèse. L'augmentation considérable du taux de mutations consécutive à l'application des agents mutagènes fait que ce procédé ne peut être comparé à un phénomène naturel. La mutagenèse fait appel à diverses techniques « in vivo » et/ou « in vitro ». Les colzas mutés arrachés en Côte d'Or ont été obtenus par mutagenèse aléatoire provoquée « in vitro », impliquant de travailler sur des cellules végétales isolées en laboratoire et non sur des graines, boutures ou plante entière comme dans la technique « in vivo ». ■

La justice saisie pour arrêter Linky !

Trois avocats, dont l'ancienne ministre de l'Écologie Corinne Lepage, ont annoncé lundi 9 avril un recours en référé pour demander au gouvernement d'arrêter le déploiement du compteur connecté. Ils n'y voient que des inconvénients.

Il devait nous faire faire des économies, en nous permettant de mieux suivre notre consommation. "C'est faux", disent ces avocats. Même la Cour des comptes a estimé que, pour le consommateur, il n'a pas grand intérêt pour l'instant. C'est surtout Énedis, le gestionnaire du réseau, qui va gagner de l'argent, faire des économies de personnel (grâce au compteur les relevés se font à distance). Il va pouvoir aussi mieux connaître les pics de consommation et adapter la production électrique. Le compteur Linky est intelligent pour celui qui l'installe, beaucoup moins pour l'usager. Il ne permet pas, par exemple, d'avoir sa consommation en temps réel (c'est celle de la veille qui s'affiche). De plus, elle est indiquée en kWh et pas en euros, ce qui aurait été plus parlant. Et les risques pour la santé ? Car Linky envoie les informations grâce à des ondes. L'Agence de sécurité sanitaire affirme qu'elles ne seraient pas plus dangereuses que celles d'un micro-ondes ou d'un téléphone portable... Peut-on en être vraiment certain ? il faudrait plus d'études, plus précises. La justice est saisie afin qu'Énedis arrête d'installer Linky (encore 20 millions à déployer), et surtout que les gens qui n'en veulent pas puissent le refuser. En février 2016, le gouvernement allemand a confirmé que seuls les foyers consommant plus de 6 000 kWh par an seraient contraints d'installer un compteur intelligent. La moyenne étant de 3 500 kWh/an, on comprend donc que l'obligation d'équipement ne concernera qu'une minorité. Une décision basée sur une analyse coût-avantage de cette technologie, censée renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments en maîtrisant notamment la consommation. L'étude du cabinet d'audit EY conclut que l'adoption massive de ces nouveaux compteurs n'est pas dans l'intérêt du consommateur allemand. En France, on continue de croire aux avantages d'une généralisation. L'objectif de 90% des foyers équipés a été fixé pour 2021, soit 35 millions d'unités, pour un coût de 5 milliard d'euros, reporté sur nos factures ... ■

LE CHIFFRE

13,2 tonnes **C'est l'empreinte matières par habitant en France. Cet indicateur permet de rendre compte de l'ensemble des matières premières utilisées pour satisfaire la consommation finale d'un pays. Elle est composée de 44% de minéraux, 28% de biomasse, 21% de combustibles fossiles, 7% de minerais métalliques ■**

Les oiseaux disparaissent à une vitesse vertigineuse

Selon un avis conjoint du Muséum d'Histoire Naturelle et du CNRS, un tiers des oiseaux, naguère communs, a disparu en quinze ans.

Attribué par les chercheurs à l'intensification des pratiques agricoles de ces 25 dernières années, le déclin observé est plus particulièrement marqué depuis 2008-2009, « *une période qui correspond, entre autres, à la fin des jachères imposées par la PAC, à la flambée des cours du blé, à la reprise du suramendement au nitrate permettant d'avoir du blé surprotéiné et à la généralisation des néonicotinoïdes* », ces insecticides neurotoxiques, très persistants, notamment impliqués dans le déclin des abeilles, et la raréfaction des insectes en général. Une autre étude, réalisée en Allemagne, confirmait ce que tout observateur attentif peut constater, que 80% des insectes avaient disparu lors des deux dernières décennies. Or, la plupart des oiseaux sont totalement ou partiellement insectivores notamment pour l'élevage de leurs jeunes. D'un point de vue éthique, cette mort de la biodiversité condamne irrémédiablement une civilisation fondée sur le productivisme, le profit, l'exploitation forcenée de la nature sans aucun respect, autre que de pure forme, du vivant... Pour remédier à ces disparitions, il convient de bannir les insecticides, de diversifier les milieux, d'imposer des dispositifs d'accueil des oiseaux dans les villes ... Il faut cesser de parler en faveur de la biodiversité pour enfin agir concrètement par des normes agricoles et d'urbanisme intégrant la protection de la biodiversité en impératif. À défaut d'agir, dans quelques décennies, les oiseaux mais aussi les amphibiens, les reptiles, les mammifères sauvages auront disparu et la planète n'aura plus qu'à se débarrasser du grand nuisible qui aura tant maltraité, méprisé, massacré, torturé le vivant.(G. Charollois) ■

Violence à Notre-Dame-des-Landes

Le Premier ministre Édouard Philippe avait affirmé le 17 janvier dernier que le projet d'aéroport était définitivement annulé. Tout était dit - ou presque.

Il ne restait qu'à organiser la vente ou la location des 1650 ha de terres détenues par l'État, soit à des structures collectives, par exemple une société civile comme au Larzac, ou individuelles, soit un mélange des deux. Mais le gouvernement a refusé le mode de propriété collectif avec un modèle d'agriculture paysanne, en rupture avec le modèle productiviste, souhaité par de nombreux occupants non-violents, qui aurait permis un retour à la légalité en douceur et le départ des zadistes violents. Et il a envoyé 2500 gendarmes lundi 9 avril au matin. Un gâchis. À Notre-Dame-des-Landes, l'intervention brutale des forces de l'ordre ne vise pas à faire respecter le droit. Elle vise à combattre une idée : celle d'un autre rapport à l'agriculture, en rupture avec le modèle productiviste. (A.Gillet).■

Barrage aux limaces au jardin !

Gluant, baveux, mou et collant, ce mollusque terrestre n'est pas connu pour être le meilleur ami du jardinier… Si la limace adore croquer nos belles salades, n'oublions pas qu'elle a aussi un véritable rôle écologique au jardin.

En effet, en consommant des tissus végétaux, des champignons ou des petits animaux morts, elle participe activement à la décomposition de la matière organique et donc au maintien de la qualité du sol, indispensable pour la croissance des plantes. Parce que la limace rend de réels services mieux vaut apprendre à vivre avec elle, en adoptant certains réflexes pour limiter naturellement sa présence ! Par exemple, bêcher à l'automne et laisser le terrain à nu tout l'hiver afin d'exposer les œufs de limaces aux intempéries, arroser le matin tôt plutôt que le soir. On peut aussi installer des barrières physiques autour des plants telles que des cloches, des cartons, des bouteilles en plastique, etc. Répandre des coquilles d'œuf broyées menu autour des cultures ou creuser une rigole à remplir de cendre ou de paillis de lin : les limaces ne pourront pas traverser ce barrage, à condition qu'aucune averse ne vienne l'humidifier et le compacter. On peut également planter des plantes répulsives telles que l'ail, l'oignon, le persil, le fenouil, etc. Ou à contrario, détourner leur attention en leur offrant des bordures de moutarde blanche ou d'oseille. Ces plantes attirent les limaces et les détournent des plantes du potager. Enfin, inviter poules ou canards, friands de limaces, lorsque les cultures fragiles ne sont plus au potager. De manière générale, favoriser leurs prédateurs naturels : hérissons, taupes, musaraignes, oiseaux, crapauds, grenouilles, lézards, orvets, carabes, escargots de Bourgogne (ils mangent les œufs de limaces), vers luisants, etc. qui la trouvent succulente ! ■

L'Humanité se met en danger

L'Humanité surexploite la planète et menace son propre bien-être en provoquant le déclin de la flore et des animaux sur la Terre, confrontée à la première extinction d'espèces depuis celle des dinosaures, ont alerté en mars dernier des centaines d'experts du monde entier.

Pour Robert Watson, président de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), si l'Humanité ne change pas son usage déraisonnable des ressources naturelles, "*nous mettons en danger non seulement l'avenir que nous voulons, mais même nos existences actuelles. Trop de gens pensent encore que l'environnement est un luxe. Mais ce n'est pas le cas !*", a-t-il déploré, en faisant le lien entre "*biodiversité et changement climatique que nous devons considérer ensemble*". La bonne nouvelle, c'est (...) qu'il n'est peut être pas encore trop tard ■

Au cours du siècle écoulé, deux espèces de vertébrés ont disparu chaque année en moyenne sur la Terre. Une autre est sur le point de disparaître avec la mort récente de Sudan, célèbre rhinocéros blanc du Kenya et dernier mâle de son espèce, décimée par le braconnage et dont il ne reste que deux femelles.

L'AGENDA DU MASSIF DE LA SERRE : VOS RENDEZ-VOUS LOCAUX ...

Trois boucles sur Dammartin-Marpain, Brans et Champagney

Marche Gourmande

Dimanche 13 mai

départ 9h30
place du Monument
à Dammartin

paf : 16 € (enfant : 8€)
Inscriptions : 03 84 70 26 13

Les Croqueurs de Pommes, section Jura Dole et Serre

- Samedi 12 mai : **TRAVAUX** *au verger conservatoire de 9h à 12h.*
- Samedi 9 juin : **TRAVAUX** *au verger conservatoire de 9h à 12h.*
- Samedi 28 juillet : **TRAVAUX** *au verger conservatoire de 9h à 12h*
- Samedi 4 août : **GREFFE EN ECUSSON** *de 14h à 17h au verger conservatoire de Montmirey-la-Ville*

Renseignements : Daniel Dubrez, président.
d.dubrez@free.fr

Jeux intervillages à Saligney

dimanche 20 mai

Contact : lm.barberet@orange.fr

CIRQUE ET FANFARES

8e édition

DOLE
19 & 20 mai 2018
FESTIVAL GRATUIT

Les oiseaux de milieux ouverts

vendredi 25 mai à Offlanges

Sortie nature en soirée - GRATUIT

Informations & inscriptions :
Willy Guillet (JNE) 03.84.47.24.11 / 06.89.21.24.94

Festival de caves

Gredisans, 8 mai : Les garçons ne pleurent pas
Amange, 9 mai: Deux mots
Pesmes, 1er juin : Ellis Island
Rainans, 19 juin : Juliette
Menotey, 22 juin Ellis Island
Montmirey-le-Chateau, 20 juin Loretta Strong
Dole 23 mai La Méduse démocratique / 26 mai Loretta Strong / 16 juin Arkadia / 26 juin Comme je suis terrain vague

Spectacles à 20 h. Réservations festivaldecaves.fr 03 63 35 71 04

Festival Chansons en Fête

10•11•12 MAI 2018

YVES JAMAIT • JOËL JACQUELIN
MISSONE • RÉMO GARY
MARION COUSINEAU • L'ÉQUIPE TECHNIQUE
HERVÉ LAPALUD ET JONATHAN MATHIS
FRANÇOIS BUFFAUD QUARTET
WALLY ET VINCENT ROCCATOUR DE BAL

www.oreille-en-fete.fr

- **Dimanche 13 mai :** Le Larmont vers Pontarlier 9km 190m de dénivelé 3h de marche, Départ 8h30 place Grévy avec Maryse M, 07 71 85 03 99
- **Mardi 15 mai :** Montigny-les-Arsures 10km 261m de dénivelée, Départ13h15 Saule pleureur ou 13h30 à Parcey avec Jean-Luc 03 84 71 49 08
- **Dimanche 20 mai :** A la découverte d'Orchidées vers Gy, 8km ,Départ 8h30 place Grévy avec Marie-Alice 03 84 72 85 11
- **Mardi 22 mai :** circuit des meulières;Départ 13h15 Saule Pleureur; avec Josette et Christian 03 84 72 51 13
- **Dimanche 3 juin :** Recologne, le bois des Fougères 15km; Départ 9h place Grévy avec Yves 03 84 81 06 88
- **Dimanche 17 juin :** tour du Lac St Point 23km; 200m de dénivelé; 5h de marche ,Départ 8h30 pl Grévy avec Françoise B, 03 84 69 48 22

en savoir +> www.utan-region-bourgogne-franche-comte.fr

UNION TOURISTIQUE LES AMIS DE LA NATURE

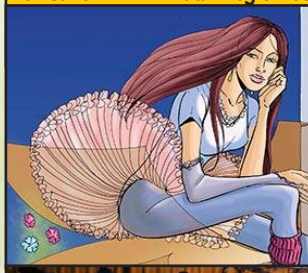

LIVRE ET BD

26 & 27 MAI 2018
DAMPARIS (Jura)

20 ANS

Texte & bulle

Gymnase A.Delaune
10h30-19h
entrée libre
www.ville-damparis.fr

Fraisans
LES FORGES
ESPACE CULTUREL

SAMEDI 12 MAI 2018 À 20H30
DIMANCHE 13 MAI 2018 À 17H00
CONCERT - SPECTACLE MUSICAL - BAL - TOUT PUBLIC

Swing Peace Maker
Par le Crazy Jazz Band, le groupe Krachta Valda et Damien Currin

---

BIENNALE DES ARTS

Parc intercommunal de GENDREY
Derrière la Mairie

Du 4 au 10 juin les artistes en herbe exposent

Jura nord

9 et 10 juin 2018

GALA de l'Ecole de Théâtre

Salle des fêtes de Dampierre

Samedi 26 mai et dimanche 27 mai

5 spectacles créés sur le thème du monde agricole, séances ouvertes à tous les publics

La Carotte

ENTRÉE LIBRE

Pour toute info : virginie@lacarotte.org

POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE : JE SOUTIENS !

Serre Vivante
France Nature Environnement
fne.asso.fr

Créée en décembre 1992 pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse dans le massif de la Serre, l'association **SERRE VIVANTE** a pour objectifs :

- ✓ d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- ✓ de mettre en place une centrale d'information et d'animation sur la Serre.
- ✓ d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- ✓ de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

☛ *recopiez (ou découpez) et renvoyez à SERRE VIVANTE, 39290 MENOTEY*

❑ **J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 €** pour l'année **2018**

❑ **Je fais un don de ___ €** *(66% déductibles de mes impôts !)*

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
Adresse électronique ..... @ .....
Téléphone.....